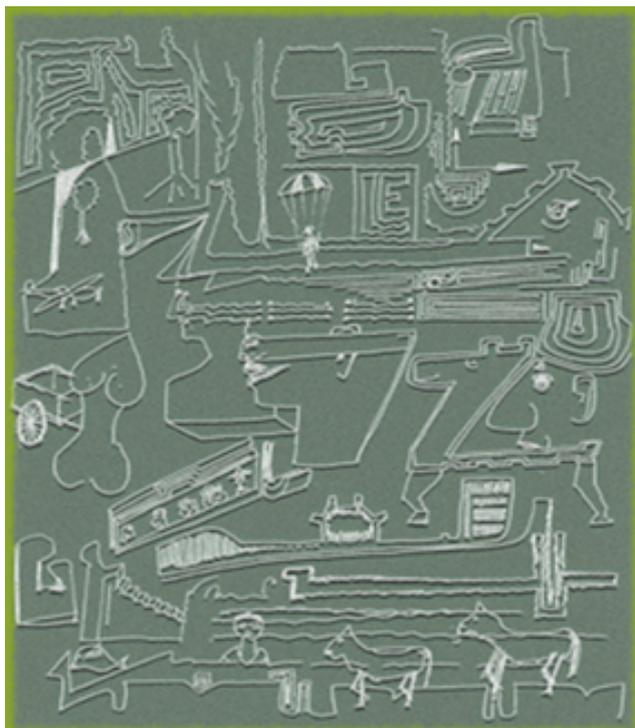


Les impôts de Rabelais



Rabelais et Voltaire ont frémie ce Week-End. Je les avais invités à la grande célébration bureaucratique annuelle, qu'ils n'avaient bien sûr pas connue. J'avais pensé intéressant d'avoir leur point de vue. Je les ai vu rire, plein de la compassion dont je les savais capables.

Au début, ils ont bien compris que l'impôt est une

chose nécessaire et qu'il est aujourd'hui payable en écus de papier. Ils ont eu un peu plus de mal avec les écus qu'on ne peut pas voir, et qu'il faut imaginer sortir virtuellement de la poche d'un patron pour aller dans la poche d'un banquier qui virtuellement en redonnera chaque mois ce que chacun doit à l'Etat.

A la ligne "Frais réels", ils m'ont regardé d'un air bizarre, puis ils ont commencé à se quereller parce qu'ils ne comprenaient pas bien. Moi non plus ! Rabelais avait une débonnaire confiance en tout citoyen face à sa déclaration au percepteur. Voltaire réanima son scepticisme historique. J'étais un peu d'accord avec lui, sachant que le grand jeu de ceux qui gagnaient le plus d'argent était de trouver toutes les astuces pour en donner le moins possible à l'Etat. Les deux compères radoucirent leur querelle lorsque je leur promis de leur montrer quelques ficelles de la chose.

Déjà Voltaire avait sorti sa calculette et annonçait qu'il valait mieux avoir une grosse voiture, rouler beaucoup au lieu de travailler, manger et dormir luxe, garder les factures de ses costumes griffés. Il fut content de constater que l'Etat traitait avec mansuétude les

travailleurs qui savaient bien vivre. Je fus obligé de nuancer son enthousiasme en lui expliquant que les patrons n'autorisaient ce train de vie qu'à vraiment très peu de monde.

La ligne suivante sur les droits d'auteur valut un déchaînement passionnel, mémorable, quand ils apprirent que les ayant-droits, les quoi?, les héritiers successifs, recevaient des droits pendant 70 ans après la mort de l'auteur. Pour enfoncer le clou, je leur racontai qu'un tableau de Van Gogh, mort dans une folle misère presque anonyme, s'était vendu pour le prix de 20 000 mois d'un salaire moyen. Pour eux, l'affaire était entendue, une oeuvre devait être payée à son prix une fois. Par la suite elle devait faire partie du patrimoine de l'humanité, les plus-values revenant presque entièrement à l'Etat. Ils me regardèrent incrédules quand je leur appris qu'en fait, c'était l'inverse et que l'Etat poussait, par la défiscalisation des oeuvres d'art, à une forte spéculation, sous le fallacieux prétexte d'encourager les riches à encourager les artistes.

Passons sur les pensions et rentes que l'on abat -drôle de mot!- un petit peu, sans doute histoire de garder satisfaits rentiers et pensionnés. Le percepteur s'était même donné un petit air social, curieusement en incitant les petits vieux à vendre leur chez eux en viager. Voltaire imagina vite que les effets pervers des défiscalisations devaient être intéressants à découvrir, en particulier au sein des familles riches.

A découvrir l'abattement de 20% pour lequel je n'avais pas d'explication, Rabelais m'expliqua que c'était probablement pour ne pas faire de jaloux, puisque tout le monde bénéficiait de la mesure.

Sur les revenus financiers et sur ceux des capitaux immobiliers, Voltaire secoua tristement la tête en constatant que l'argent de l'argent, qu'il soit en pierre ou en impalpables opérations, n'était pas toujours considéré comme un revenu. Candide ! viens nous expliquer ! Abattement sur les bénéfices, prise en compte des déficits, abattements sur les revenus que l'on touche d'une société que l'on possède en partie.

La concupiscence faillit s'installer chez nos deux philosophes lorsque je leur parlai des vahinées d'au delà des mers chez qui il faisait bon faire des affaires, des stars du cinéma qu'on pouvait entretenir à meilleur compte.

Ils s'esclaffèrent sur les tranches de bateau. Ils me demandèrent innocemment si on ne favorisait pas aussi les affaires avec la Corse, elle aussi au-delà des mers, avec l'île de Sein, avec l'île de Noirmoutier seulement à marée haute, avec l'île de Ré, dont le pont n'existe pas puisque dans l'illégalité administrative. Voltaire pensa à l'île de la Cité, puisqu'une île avec un pont restait une île. J'ajoutai l'île de France, qu'ils n'avaient pas encore intégré dans leur géographie. Ils trouvèrent le nom joli et fort évocateur... du reste de la France, territoire éternellement vassal du centre.



Nos deux grands penseurs, avec le recul du temps, se demandaient pourquoi il n'était pas plus simple que tout revenu, d'où qu'il vienne, et dont chacun peut jouir à sa guise, soit compté tout cru et sans sauce. Pourquoi nos ministres se préoccupent-ils de nos chaussures et vélos et autres primes de panier. Plus sérieusement, Voltaire s'insurgea de voir toutes ces incitations fiscales, d'après lui simples leurres électoraux, qui dans la réalité, ne profitaient qu'aux riches et incitaient plus à la spéculation qu'à une gestion saine des fortunes et du patrimoine. En parlant de patrimoine, Rabelais, avec son bon sens habituel, s'étonna que le revenu d'une succession ne se retrouve pas déclaré ici. "Une maison qui revient à quelqu'un, c'est un revenu !"

Au calcul du nombre de parts et de l'impôt, Voltaire, que son collègue Pascal avait formé à l'informatique, trouva le système de tranches d'imposition particulièrement saugrenu. Il pensa que l'école

obligatoire n'avait pas forcément conduit les ministres à une réflexion courbe, mais plutôt à un esprit d'escalier. Les contribuables et leurs députés, à qui l'on prête certainement beaucoup d'intelligence, au moins quand ils remplissent leur feuille d'impôt, devraient être aussi capables d'appliquer une formule mathématique simple.

Le bon sens rabelaisien et la critique voltairienne mettaient à jour une espèce de construction imposante dont la logique échappait même à ses architectes, mais dont les failles n'échappaient à aucun de ceux qui avaient les moyens d'un profiter.

Afin de m'acquitter de mon devoir avec conscience, je sortis ma feuille de paie du mois de décembre. Quelques instants plus tard, les deux compères tombaient en catalepsie, victimes d'un des maux du monde moderne, la dissonance cognitive. Ils venaient de "disjoncter" en découvrant la vingtaine de déductions, prélèvements, contributions, plafonnements, cotisations, versements.

Pour les ranimer, j'inventai un gros mensonge, en leur disant que, depuis leur époque, l'homme avait inventé un grand nombre de machines pour travailler à sa place. Pour occuper tous ceux qui n'avaient plus rien à faire, on avait inventé des systèmes très compliqués. Le patron devait engager des gens pour répartir son argent dans de multiples tiroirs, d'autres gens qui avait pour tâches de vérifier que le contenu de tous les tiroirs était bien égal à tout l'argent qu'il avait. L'Etat, de son côté avait créé des officines à qui le patron donnait ce qu'il y avait dans les tiroirs, afin de le redistribuer selon des critères toujours plus complexes. On se trompait souvent. Alors, on avait engagé encore d'autres gens à vérifier et réparer les erreurs.

Moyennant quoi, les habitants du monde dit civilisé paraissaient à peu près heureux et paraissaient s'être arrangés de sa complexité apparente, pourvu que les vieux ne meurent plus dans la misère, que la mendicité ne soit pas trop criante et que la santé de chacun soit à peu près assurée.

- Mais pourquoi diable tous ces prélèvements sur les salaires ne pouvaient-ils pas être intégrés à l'impôt ?

Je balbutiai que l'on devait gérer l'histoire et les faiblesses des ministres successifs à l'inventivité irresponsable ou au service des plus riches.

- Mais vos Députés, que vous avez choisis pour leur intelligence et leur vertu ?

Là encore, je dus leur expliquer que les députés avaient plus de conviction que d'intelligence et que ma foi, c'était bien humain.

Voltaire trouvait étrange sa postérité. Il avait oeuvré pour que chacun ait la liberté de réfléchir. Mais tous avaient utilisé ce cadeau non pour se faciliter la vie, mais pour s'enliser dans une société du compromis, en sus de la société de compromission qui, elle, n'avait toujours pas disparue. Il fallait croire que la condition humaine est vouée aux raisonnements limités. Rabelais acquiesca. La connaissance était sans doute mieux partagée, mais l'inconscience humaine semblait être immuable.

R. Tía